A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

RÉFLEXIONS SUR LE CHOIX D'UN INSTITUTEUR DU DAUPHIN.

PAR J. J. LE ROUX, *Médecin et Officier Municipal.*

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Réflexions sur le choix d'un instituteur du Dauphin.

Par J. J. le Roux, *Médecin et Officier Municipal*.

L'assemblée nationale a décrété que le gouvernement françois seroit représentatif et monarchique, que la couronne seroit héréditaire. L'autorité royale est circonscrite dans de justes bornes; le roi, doit présenter au peuple, dont il est le premier magistrat, la loi qu'il est chargé de faire exécuter, et à laquelle il est soumis lui-même. L'héritier présomptif du trône ne doit plus être seulement un jeune prince élevé par la cour et pour la cour, il est un bien appartenant à la nation, son éducation doit être nationale; il faut de bonneheure lui apprendre qu'il n'est pas né pour commander souverainement à 24 millions d'esclaves, mais que 24 millions de citoyens libres lui réservent l'avantage de contribuer à leur bonheur, il faut le pénétrer de cette vérité : que si la loi, sous qui tout doit plier, lui accorde de grandes prérogatives; c'est en lui imposant de grandes obligations; il faut donc l'instruire de ses devoirs, avant de lui faire connoître ses droits.

L'assemblée nationale s'occupe de nommer un Mentor au Dauphin; je ne prétends point ici lui donner des conseils, mais dans l'intention de lui payer un foible tribut de reconnoissance pour les bienfaits dont elle a comblé la France entière, je

lui présenterai les réflexions d'un citoyen qui a fait lui-même son éducation, d'un pere de famille qui n'a confié qu'à lui celle de ses enfans, et qui unit envers eux la surveillance la plus active à l'amour le plus tendre.

Que doit-on attendre de l'homme assez généreux pour faire au bonheur de ses concitoyens le sacrifice volontaire de sa liberté individuelle, et de sa propre existence ? car je suppose qu'aucune vue d'ambition ne lui fait envier cette place honorable et pénible, qu'un parfait dévouement au bien public le détermine à l'accepter, et qu'il est digne d'élever un Roi futur des François.

Le Mentor du Dauphin doit avoir des *dons naturels* des *vertus*, des *connoissances*, *de l'instruction*, de *l'expérience personnelle*. Parmi les dons naturels je compterai *un cœur bon*, *aimant et sensible*, parce qu'un instituteur doit aimer son éleve et s'intéresser à lui comme s'il étoit son fils; *une tête bien organisée*, *un jugement sain et droit* parcequ'il faut qu'il se surveille lui-même et qu'il ait toujours raison vis-à-vis de son éleve; *un caractère ferme et prononcé*, *mais égal et sans rudesse*, parce qu'il faut qu'il soit le maître de son éleve, à cet égard il doit traiter le fils du roi comme le sien propre : mais il est nécessaire qu'il en soit aimé; il a donc besoin de beaucoup de douceur et d'amabilité; *dela pénétration*, parce que rien ne doit lui échapper, ni de la part de l'élève, ni de la part de tout ce qui l'environne; *un esprit juste et dégagé d'idées systématiques*, parce qu'il faut connoître son élève avant de faire un plan particulier d'éducation qui lui convienne, et non point le soumettre, quel qu'il soit, au plan que l'on a ima-

giné d'avance ; enfin, *du génie*, parce que rien de plus mobile et de plus propre à recevoir toutes les impressions que la tête d'un enfant ; rien de plus impétueux que le cœur d'un jeune homme, rien de plus difficile à prévoir, à calculer, à réprimer, que toutes les intrigues que des milliers d'intérêts font naître autour d'un dauphin. Il faut aussi avoir grand soin de choisir un homme également éloigné de la jeunesse et de l'âge trop avancé ; dans ces deux points de la vie, ou l'on n'est pas mur, ou l'on a perdu une partie de soi même. Si l'instituteur doit être le modèle de son élève, il doit encore être son compagnon fidèle ; il doit partager ses études, ses exercices, ses plaisirs. Par la même raison il doit être exempt d'infirmités habituelles ; on doit même porter l'attention jusqu'à ne pas admettre un homme affiigé de difformités qui pourroient prêter aux propos malins, dont on sait à la cour tirer tant d'avantages.

L'instituteur du dauphin doit avoir des vertus *morales*, des vertus *civiles* et des vertus *patriotiques* ; il aura des vertus morales s'il baisse un front respectueux devant la religion ; s'il est bon fils, bon époux, bon père, bon ami ; si ses mœurs sont pures ; s'il n'emploie que des moyens honnêtes pour parvenir à son but, s'il est maître de ses passions ; s'il a pour principe de dire la vérité, de ne dire qu'elle et de la dire dans toutes les occasions ; s'il a en lui-même cette confiance noble qui ne peut être le partage que de ceux dont la conscience est tranquille, laquelle n'exclut point la vraie modestie qui va au-devant des conseils et des lumières ; s'il a toujours mené une conduite irréprochable qui lui ait mérité l'amour

de ses proches et l'estime des honnêtes gens.

Il possédera des vertus civiles, si la justice règle sa vie ; s'il est fidèle à ses engagemens ; s'il est d'un commerce sûr ; s'il a de la franchise sans indiscrétion ; s'il respecte l'humanité et qu'il emploie tout ce qui est en lui pour la servir ; s'il est ami de l'ordre, s'il remplit avec exactitude les fonctions de son état et celles dont la société le chargera.

On lui accordera des vertus patriotiques s'il est attaché à la constitution de toute la force de son ame, s'il est soumis aux lois et n'est soumis qu'à elles ; si l'amour de la patrie a gravé dans son cœur, en traits ineffaçables, l'amour de la liberté ; s'il voit un frère dans un citoyen, et s'il le reconnoit son égal en droits ; si son intérêt propre ne balance jamais, dans son esprit, l'intérêt général ; si une injustice, si une persécution ne le dégoutent point du désir d'être utile ; si, dédaignant toute espèce de cabale, il a le courage de se présenter à ses concitoyens quand il se sent propre à faire quelque bien ; si, au lieu de chercher à persuader qu'il a du patriotisme, en le disant sans cesse, il le prouve par toutes ses actions.

Celui qui possède l'ensemble de ces qualités a la véritable probité, placée dans l'exercice de tous les devoirs ; la véritable philosophie, qui consiste dans la pratique constante des vertus.

Il n'est pas nécessaire que l'instituteur du Dauphin soit un savant, mais il doit avoir eu une excellente éducation, avoir l'esprit orné pour pouvoir diriger les instructions de différens genres que recevra son élève. Il doit avoir étudié les hommes dans tous les états de la vie et non pas

dans une seule classe ; il doit connoître leur vertus, leurs qualités, leurs vices, leurs défauts, leurs passions, leurs intérêts, leurs moyens ; il doit apprécier les préjugés, et, sans être l'esclave d'aucun, savoir ceux que l'on doit combattre, ceux qu'il faut mépriser, ceux que la raison permet de respecter, parce qu'ils sont avantageux au peuple et qu'ils sont quelquefois le principe des actions les plus dignes d'éloges ; il doit surtout, guidé par une logique sévère et qui ne peut appartenir qu'à une ame libre, être convaincu qu'après la révolution qui vient de s'opérer, il n'y a que la constitution, telle qu'elle est décrétée, telle que nos législateurs acheveront de l'établir, qui convienne à l'avenir à la nation françoise ; il doit en faire l'objet de ses pensées, de ses réflexions les plus profondes, et la règle de sa conduite.

L'instruction est de deux sortes ; la première est celle que procure le dépouillement de ce que l'histoire nous a conservé sur l'éducation des peuples, et celle que donne la lecture et la méditation des ouvrages de nos jours, dans lesquels on propose des moyens d'élever les enfans ; la seconde, est celle que l'on acquiert par une longue observation sur les différences dans l'éducation donnée aux enfans dans les divers pays de l'Europe et dans nos divers départemens, en comparant entr'eux les enfans de la manière suivante : enfans de la campagne ou de la ville, des riches ou des pauvres, entassés en grand nombre dans des maisons publiques, *les collèges*, élevés dans des maisons particulières, *les pensions*, livrés à des précepteurs, ou enfin assez heureux pour que leurs pères, dignes de ce nom sacré, en remplissent auprès d'eux les pénibles mais nobles

fonctions. Un violent desir d'élever des hommes pour la patrie, dont le nom étoit presque un être de raison il n'y a pas trois ans, une espèce d'enthousiasme pour Jean-Jacques, et j'oserai le dire, un certain pressentiment de la liberté, ont pu seuls déterminer à ce genre d'étude des hommes instruits, raisonnables et plus satisfaits du doux plaisir de faire leur devoir en silence, que desireux d'étendre leur réputation.

L'expérience est le fruit de l'étude, de l'observation qui a donné naissance à l'instruction, et de la pratique. C'est la pratique qui rend un homme véritablement éducateur; c'est elle qui lui apprend s'il convient lui-même à des enfans, s'ils s'arrangent de ses manières, si ses leçons leur sont profitables; c'est elle aussi qui le rend certain que son caractère peut se plier à cet emploi, que le dégout et le découragement ne s'opposeront point à l'achevement, à la perfection de son ouvrage; qu'il a une patience inaltérable, une sagacité qui le met dans le cas de saisir toutes les nuances dont le développement est si précieux dans l'enfant, qu'il est susceptible d'une surveillance continuelle, que rien ne lui échappera d'essentiel relativement aux inclinations de son élève, à l'influence que peut avoir sur son esprit tout ce qui l'environne; qu'il pourra maîtriser ou au moins tirer parti des circonstances qui, elles seules, font plus de moitié dans l'éducation d'un homme, sur-tout quand les passions commencent à porter le désordre en son cœur; qu'il répondra de n'avoir ni humeur, ni caprice, ni foiblesse, ni rigueur inutile, de n'être ni la dupe, ni le tyran de son élève, de le circonscrire dans le cercle d'une subordination légitime, et de conserver sur

lui son autorité sans lui donner d'autres chaines que celles de la nécessité, qu'il faut souvent laisser voir à nud, qu'il est bon quelquefois d'embellir ou de cacher; qu'il suivra une ligne droite pour arriver à son but, l'*éducation* et l'*instruction*, pour former un homme de manière cependant que le jeune âge de son élève s'écoule au milieu des jouissances, et soit, selon le vœu de la nature, le tems le plus heureux de sa vie.

Le mortel qui réunit en lui cet assemblage de dons de la nature, de vertus, de connoissances, d'instruction, d'expérience, mérite seul de faire l'éducation de celui que le peuple françois se promet d'avoir un jour pour chef; il aura les suffrages des représentans de la nation; je me persuade qu'il en est digne; mais puisque son élève doit être le roi de mes enfans, c'est lui qui me répond de leur bonheur en tant que le roi peut y contribuer par son amour pour la Constitution, par le choix qu'il fera de ses ministres, par son zèle et son activité à faire exécuter les lois, et moi je dois à cet homme qui aura le courage de se dévouer au bien public, je dois à mes enfans de lui faire part de quelques vues sur les devoirs d'un éducateur du dauphin, et sur le plan général que l'on peut, je pense, se proposer de suivre.

Le Mentor du Dauphin doit former un homme, un citoyen, un chef d'une grande nation, un véritable roi constitutionnel des François. Il ne peut rien faire d'utile à la patrie, si, après avoir reçu ses pouvoirs et ses instructions de l'assemblée nationale, il n'a sur son élève toute l'autorité d'un père, et sur tout ce qui entoure le Dauphin, une puissance absolue, de l'usage desquelles il doit compte à la nation.

Il est déjà bien tard pour entreprendre cette éducation qui auroit dû être commencée dès la mamelle, afin de prévenir toute impression nuisible. L'instituteur doit s'attacher d'abord à gagner la confiance de son élève, à s'en faire aimer. Pendant ce tems il laissera continuer tout ce qui se faisoit autour du Dauphin: il se contentera d'observer attentivement, pour parvenir à connoître l'enfant lui-même, ses goûts et ses inclinations. Il étudiera sur-tout ceux qui ont approché de sa personne, leurs vices et leurs vertus, leurs défauts et leurs qualités, leur ineptie ou leurs talens. Si l'instituteur est l'homme dont j'ai tracé l'esquisse, quelque forme que prennent d'abord les prothées de la cour, de quelque masque qu'ils se couvrent, il attendra si obstinément qu'ils reviennent à leur figure naturelle, qu'il finira par les bien juger. Alors, sans nul égard, il faut qu'il fasse une réforme; le Dauphin ne doit être approché que par des honnêtes gens; les maîtres qui lui donneront des leçons, les personnes chargées de le servir, et dont le nombre doit être infiniment petit, doivent tous marcher sur une même ligne, celle qu'aura tracée le Mentor; ils doivent être tous de son choix.

Pour élever un homme, le premier soin à prendre auprès de l'enfant, est d'écarter tout ce qui peut altérer sa santé, est de le soumettre de bonne heure à un régime propre à former son corps, à favoriser le développement de ses organes, à fortifier son tempérament. Dans ce régime sont compris la nourriture, le vêtement, le sommeil, la veille, l'usage du bain, le repos, l'exercice et surtout les jeux; c'est en jouant que tous les animaux élevent leurs petits, c'est en jouant que l'on donne à un enfant la plus excellente éducation. Vous qui

dirigerez

dirigerez celle du Dauphin, ne quittez point Emile; que cet ouvrage soit votre code. C'est dans Emile que Jean Jacques, sans doute instruit à l'école des Médecins philosophes, a développé ce qu'on a écrit de plus sage sur le régime dans l'enfance. Mais l'enfant du citadin nait en général avec une complexion différente de l'enfant du laboureur, et le François n'est point constitué comme le Canadien. Il faudroit peut-être, pour nous ramener à l'état de nature, une aussi longue série de générations successives, qu'il en a fallu pour nous en éloigner ; et vouloir tout-à-coup soumettre un de nos enfans à une éducation physique trop austère, c'est risquer de le faire périr. Ainsi donc, c'est Emile qu'il faut consulter, mais en le modifiant dans l'exécution selon l'âge de l'enfant, selon ses forces, selon ses habitudes, selon notre climat, selon la saison, enfin, selon toutes les circonstances dans lesquelles l'instituteur sera à portée de faire usage du génie, de l'instruction et de l'expérience que nous avons exigés en lui.

Profitez de l'enfance pour former le cœur de votre élève, non pas par des préceptes ennuyeux, par une morale au-dessus de ses forces, mais par l'exemple de tous ceux dont il est entouré ; rien ne conduit plus sûrement à la vertu les enfans honnêtes, que l'exemple du ménage paisible de leurs vertueux parens. Mais ne tentez point encore de cultiver des vertus dans un enfant ; la seule qu'il puisse posséder est de n'avoir point de vices, et sur-tout d'être exempt du mensonge et de la dissimulation. Quant aux défauts, il dépendra presque toujours de vous de les faire tourner à son profit.

Soyez maître de vous, maître de lui, disposez

de tout ce qui l'approche, que le *non* ou le *oui*, tant recommandés par Jean-Jacques, une fois prononcés, le soient irrévocablement ; soyez toujours en mesure ; quittez votre poste plutôt que de le mal remplir, et le succès est certain.

Quelqu'enfant que vous soyez chargé d'élever, vous devez cultiver en lui les sentimens de la nature ; il est impossible, dans nos mœurs, de former un honnête homme, un bon citoyen, s'il n'a pas pour ses parens l'attachement, le respect qui leur sont dûs. Le fils d'un roi n'est point exempt de cette loi générale ; le fils de Louis XVI doit y être soumis ; le dauphin de France n'est point un Spartiate. Louis XVI est bon père, il vient d'être instruit à la grande école des rois ; maintenant il se connoit, il connoit le peuple François ; il a gémi de la mauvaise éducation que l'on donnoit à nos princes ; il sera le premier à applaudir aux vues raisonnables d'un sage gouverneur ; il en secondera l'exécution de tout son pouvoir ; il voudra le bonheur de son fils, il ne lui donnera que d'excellens conseils ; d'ailleurs, il ne les donnera qu'en présence du mentor, qui ne doit jamais, sur aucun prétexte, dans quelque cas que ce soit, quitter son élève. C'est à lui que la Nation va le confier ; c'est à la nation qu'il en répondra; nulles considérations humaines ne peuvent le faire varier sur cette partie importante de ses devoirs.

Si vous pouvez, sans craindre d'énerver votre élève, commencer, jeune encore, à l'instruire, que ce soit à l'aide des jeux ; gardez-vous bien de lui faire prendre des leçons suivies et à des heures fixes ; causez avec lui, amusez-le, ne chargez sa mémoire que de ce qu'il entend bien,

que de ce qu'il a du plaisir à apprendre, que de ce qui pourra l'intéresser dans le moment présent, et lui être utile ou au moins agréable par la suite; alors il fera, sans aucune fatigue, des progrès rapides. N'oubliez pas que l'apologue est l'aliment de l'enfance; composez vous-même des historiettes qui aient rapport à quelque goût, à quelque défaut, à quelqu'action particulière de votre élève ou de ses camarades; car il faut donner au Dauphin des camarades. Je n'entends point par ce mot, des petits malheureux qui ne l'approchent que pour son plaisir, et dont on se serve, ou comme d'un meuble, ou comme d'un animal, encore moins des petits esclaves titrés et dorés que l'on place auprès des princes pour commencer leur fortune; j'entends par camarades du dauphin trois ou quatre fils de citoyens qui soient de son âge, qui soient élevés comme lui, vêtus comme lui, qui mangent quelquefois, jouent et se disputent avec lui, sans attacher aucune idée de respect à son rang; qui étudient avec lui lorsque le tems en sera venu, qui soient libres comme lui, qui viennent le voir, qui l'accompagnent quand cela leur plaît, ou refusent d'être avec lui lorsqu'ils s'amusent mieux ailleurs, parce qu'il faut que ce soit de leur part un plaisir et non pas une obligation. Heureux, si de ces liaisons d'enfance il reste au Dauphin un ami, un véritable ami!

On n'élève bien un homme que parmi des hommes; on l'élève mal au milieu des courtisans et des domestiques; ainsi notre mentor doit faire disparoître par degrés, mais le plus promptement possible, tout ce qui annonce un Dauphin, tout ce qui tient à une grandeur factice; il doit, à

la cour même, lui créer une maison de citoyen ; c'est un enfant de plus qu'il joint à sa famille ; il doit se conduire avec lui comme avec son fils ; le mener partout où il meneroit son fils, lui faire voir tout ce qu'il montreroit à son fils, le dégager de toutes les entraves dont on a coutume d'enlacer ceux auxquels on répète sans cesse qu'ils sont nés pour commander. Il doit ne lui laisser de joug que celui que la nature impose à l'espèce humaine, et que la société impose aux citoyens ; d'ailleurs, l'homme destiné à être roi d'un peuple libre, doit être libre dès l'enfance ; on ne peut le soustraire aux misères humaines, mais rien n'est plus ridicule que de le soumettre à l'étiquette.

Les années s'écoulent, l'adolescence arrive ; étendez par degrés la sphère de votre éducation ; que souvent le dauphin sorte avec ses amis, c'est-à-dire son mentor et ses camarades ; que la suite, si on la croit indispensable pour la sûreté de sa personne, soit peu nombreuse ; qu'on ne remarque dans le cortège ni décorations, ni livrées. Si l'on veut lui faire connoître la campagne, qu'il la parcoure sans faste, qu'il cause avec le cultivateur ; qu'il fasse avec ses enfans ce qu'on peut appeller une partie d'écoliers, et que ceux qui le recevront, ignorent, s'il est possible, qui il est, ou feignent de l'ignorer. Son ayeul, Henri IV, a été élevé de la façon la plus agreste. La première classe de citoyens que le Dauphin doive connoître et chérir, est celle des agriculteurs. A la terre est attachée la source des vraies richesses, et c'est dans les cultivateurs que se trouve la vraie force des nations. S'il visite les lieux publics, qu'il y soit inconnu ; si, plus âgé, on a déjà entrepris de lui donner de l'instruction, que l'on n'affecte

point d'apporter, pour ainsi dire, sous sa main, tous ceux dont il devra recevoir des leçons ; mais, que, pour certaines sciences, il aille chercher les maîtres les plus célèbres ; qu'il suive les meilleurs cours ; qu'il fréquente les bibliothèques et les lycées ; enfin, qu'il acquière des connoissances avec peine, elles deviendront plus certainement sa propriété. L'instituteur se servira de cette nécessité de courir après la science comme d'un moyen pour commencer à régler les leçons de son élève, pour le soumettre à un travail proportionné à son intelligence et à ses forces, lequel doit être à l'avenir constant ; il le rendra laborieux ; un enfant occupé est moins exposé à l'ennui, est moins disposé à se porter au vice, et ce sont des jouissances qu'on lui ménage pour tous les âges de la vie ; mais que toujours l'éducateur étudie avec le dauphin et avec ses camarades ; que ce soit des exercices plutôt que des leçons ; le tems n'est pas encore venu où l'élève adolescent doit étudier tout seul. Les punitions à imposer seront infiniment modérées pour le Dauphin comme pour un autre enfant ; plus elles seront douces, plus elles seront efficaces. Elles doivent toutes tendre au but que l'on se propose, la formation du cœur.

Ne craignez point, à un certain âge, de lui faire connoître ces asyles où la misère et les infirmités plongent nos frères ; cependant n'abusez point de ces moyens. Il faut lui faire sentir son cœur, mais il faut prendre garde d'émousser sa sensibilité.

Il trouvera des tableaux aussi utiles et bien plus agréables dans les sociétés d'honnêtes citoyens ; vous l'amenerez facilement à lui faire de ces visites un objet de récompense ; et tout le tems que

vous y consacrerez, sera le mieux employé pour son éducation. Rien ne rend bon, rien ne forme l'esprit et le jugement comme le spectacle et la fréquentation d'une famille bien unie, dans laquelle on trouve des mœurs, de la gaieté, de la franchise, une liberté décente, et du patriotisme. Les conversations qui s'y tiennent sont souvent savantes et embellies par tout ce que l'esprit, le raisonnement, la connoissance des hommes peut fournir de piquant et d'instructif. Les plus beaux momens de Stanislas étoient ceux qu'il passoit dans les maisons des citoyens de Lunéville, à causer familiérement avec eux.

Faites-lui visiter et connoître les maisons d'éducation, assistez-y avec lui aux leçons qui s'y donnent; conduisez-le souvent dans les manufactures, dans les atteliers, etc.; qu'il connoisse le peuple des villes, et sur-tout la classe laborieuse des artisans et des ouvriers, la plus précieuse après celle des cultivateurs.

Quand vous lui apprendrez l'Histoire, car il est nécessaire qu'il l'étudie de bonneheure; c'est un extrait fait par vous, ou fait sous votre direction que vous devez lui présenter; les immenses volumes où le cahos des faits se trouve entassé, seroient pour lui un aliment trop indigeste; votre jeune élève ne doit voir que ce qu'il importe de lui montrer pour atteindre le but que vous vous êtes proposé.

Les leçons de Morale doivent être, jusqu'à un certain âge, toutes en pratique; rien n'est plus ridicule à un instituteur que de parler de la morale à son élève, il doit la prêcher par l'exemple; elle fera un jour le sujet de leurs conversations les plus délicieuses; mais alors l'éducation sera

finie, le dauphin sera un homme. Je dirai la même chose de la Philosophie ; elle est le résultat de notre éducation, de notre jugement, de nos réflexions, de notre expérience ; elle se prouve par notre façon de penser et par notre conduite ; elle ne s'acquiert point par la lecture ni par des leçons magistrales.

Que votre élève sache bien sa langue pour l'avoir toujours entendu parler purement, pour l'avoir ensuite étudiée par principes. S'il a du goût pour apprendre les langues étrangères, mortes ou vivantes, entourez-le de personnes qui les possèdent parfaitement, qui les lui montrent par pratique plutôt que par une étude sèche, fastidieuse et d'une longueur rebutante ; que ses maîtres d'Anglois, d'Italien, etc. soient Anglois ou Italiens eux-mêmes ; que tout parle ces langues autour de lui ; mais que quant aux principes, il n'ait qu'une application à faire de la langue françoise à toutes les autres.

Tout ce qui tient aux sciences demande une constance singulière ; il faut l'avoir appris, oublié, appris de nouveau bien de fois pour s'en souvenir ; les premières leçons flattent les jeunes gens, ils conçoivent ordinairement avec une facilité prodigieuse ; bientôt le dégoût survient ; l'éducateur n'a pas toujours un attrait à présenter, une raison d'intérêt direct et présent à faire valoir ; il est obligé de revenir souvent à la charge, de se retourner de cent manières pour ranimer et soutenir le courage de son élève ; cependant, s'il a sa confiance, si les bases de l'éducation ont été solidement posées, il trouvera mille ressources pour l'achèvement de son ouvrage.

Quand vous entretiendrez votre élève de Dieu

et de la religion, que ce soit le sentiment qui parle ; éloignez tout ce qui touche à la Théologie ; que l'Etre suprême soit toujours présenté par vous avec toute la majesté qui est de son essence ; que votre élève ne voie en lui que le maître de l'Univers, le père des hommes, et sur-tout un être souverainement bon, souverainement raisonnable, souverainement juste. Faites-lui pratiquer la religion sans raisonnement ; réservez pour l'adolescence avancée toutes les réflexions qu'elle fait naître, attendez là-dessus que votre élève vous sollicite, et alors, sans blesser le respect dû à la religion, sans profaner sa sainteté, montrez-lui la liaison qui existe entre les accessoires du culte divin et le gouvernement des empires. S'il est en état de vous entendre, c'est que nous touchons au terme de la carrière ; notre Dauphin n'est plus un enfant, c'est un adolescent, c'est un homme. S'il a profité des soins de son Mentor, il connoit le prix du tems ; il occupe tous ses momens ; il a le goût du travail et de l'étude ; il est pénétré de ses devoirs, il les remplit ; c'est un citoyen, il connoit les hommes ; il a vécu avec eux ; il est digne de recevoir la dernière éducation qui lui fera mériter l'honneur d'être le chef des Français.

Gouverneur du Dauphin, Emile ne vous suffit plus, appellez à votre conseil son précurseur et son digne compagnon; prenez Télémaque. Fénélon fut chargé, par un roi despote, de l'éducation de son petit-fils, jeune homme impérieux, inappliqué, plein de dureté et d'orgueil, d'un naturel fougueux et farouche, et se croyant pétri d'un autre limon que le reste des hommes. Il en fit un prince doux, humain, compatissant, instruit,

truit, ami des lois et de la justice, et propre au gouvernement. Les aventures de Télémaque, écrites pour le duc de Bourgogne, sont un chef-d'œuvre qui convient à l'éducation, non-seulement du fils d'un roi, mais, à beaucoup d'égards, du fils d'un simple citoyen. Nourrissez-vous de la lecture de cet ouvrage sublime, dans lequel le mortel le plus vertueux de son siècle sut, à l'aide de l'allégorie la plus ingénieuse, dire des vérités fortes, et annoncer aux rois de la terre tout ce que notre constitution prescrit au roi des François. Que Télémaque vienne achever ce qu'Emile aura commencé ; consultez-le sans cesse ; faites plus, osez imiter Fénélon ; écrivez pour votre élève un nouveau Télémaque ; ne craignez point de faire le sacrifice de votre amour-propre d'auteur, en restant au-dessous de votre modèle par l'invention et les graces du style. Il ne tient qu'à vous de répandre dans votre ouvrage le plus grand intérêt, d'en faire le livre élémentaire de l'éducation nationale, puisqu'il sera le travail d'un homme libre, et parlant librement ; puisque les principes sur lesquels il sera appuyé, les préceptes qu'il renfermera, seront d'accord avec la constitution françoise et la déclaration des droits de l'homme ; puisqu'il sera destiné à former un citoyen, que la nation peut reconnoître volontairement pour son chef, et non point un prince qui veuille bien être un homme. Alors vous aurez atteint le but que s'étoit proposé Fénélon, celui de sauver des maux à la France.

Que l'on ne dise pas qu'il est assez indifférent d'avoir pour roi un homme bien ou mal élevé, puisque c'est la loi qui doit règner. Un roi assez foible pour céder à des conseils perfides, un

roi assez ambitieux pour prétendre porter atteinte à la constitution, un roi assez ignorant pour faire de mauvais choix, un roi assez ennemi de lui-même pour ne pas apporter la plus grande surveillance, le plus grand zèle à l'exécution des lois, ne peut-il pas causer le plus grand trouble? N'y aura-t-il pas toujours autour du roi et malgré lui, de mauvais citoyens, des intrigans, des fléaux de leur patrie, des courtisans enfin, dont l'intérêt, séparé de celui du peuple et de celui du monarque, les portera à abuser du pouvoir du roi qu'ils n'aiment pas, au risque de le compromettre? La responsabilité des ministres ne doit pas rassurer sur ces craintes. Quand ils payeroient de leur tête des fautes graves, les malheurs qu'elles auroient causés en existeroient-ils moins? D'ailleurs, ne vaut-il pas mieux les prévenir que de les punir?

Si le mentor du dauphin a suivi le plan dont je n'ai donné que *le trait*, il est avancé dans sa tâche pénible; mais il est encore loin de toucher le terme; l'éducation est faite en grande partie, l'instruction n'est que préparée.

Notre élève est adroit à tous les exercices du corps, il a suivi l'agriculture et les travaux de la ville; il a distingué ceux qui s'y livrent; il connoît l'utilité dont ils sont à l'état et leurs besoins personnels; il aime les arts; il sait de quelle manière on les exerce; il a cultivé la littérature et les sciences agréables; mais il lui manque la connoissance des sciences utiles, il est tems de la lui procurer.

Que l'on ne me fasse point d'avance la vaine objection que j'exige trop de notre élève, que le tems est trop court pour suffire à l'instruction

que je conseille. Ce n'est presque jamais le tems qui manque, mais l'emploi que l'on en fait, qui est mal ordonné; c'est rarement le grand nombre de connoissances que l'on acquiert qui porte de la confusion, mais la manière dont on les entasse sans prendre soin de les bien caser et d'aller toujours du connu à l'inconnu, du simple au composé. Que l'on réfléchisse un instant aux heures, aux jours, aux années que l'on fait passer aux jeunes princes, à s'appésantir sur des choses futiles, à chasser, à s'ennuyer en courant après le plaisir, à se livrer aux intrigues, à apprendre la prétendue politique des cours qui n'est qu'un vrai machiavelisme, et l'on sera convaincu que le tems est suffisant pour apprendre beaucoup; il ne faut que bien ordonner les études.

Entourez le dauphin d'hommes instruits; que le mérite et non la faveur les fasse choisir. Qu'un géomètre lui montre les mathématiques, qu'il n'aura encore fait qu'ébaucher; que de vieux militaires tiennent avec lui des conférences sur l'art de la guerre; qu'il apprenne d'eux la tactique, le génie, l'artillerie, la marine; il ne lui faudra pas toujours des hommes qui aient commandé; certaines lumières viennent bien aussi, et quelquesfois mieux, d'un brave soldat, d'un canonier, d'un pilote, d'un matelot, que d'un officier supérieur. Que par des entretiens multipliés avec les ambassadeurs des puissances voisines, avec les hommes instruits dans l'art diplomatique, et par une correspondance active, il puisse juger continuellement de la véritable situation de l'Europe et des autres contrées, sur lesquelles il nous intéresse d'avoir les yeux ouverts; cet art diplomatique est bien différent de la poli-

tique, fondée sur le mystère, souvent sur la mauvaise foi, et dans laquelle les différens cabinets font tout pour l'ambition des potentats, et rien pour le bonheur des peuples. Il faut que notre élève donne le premier exemple d'un roi dont la politique soit de n'en point avoir, qui ne veuille tromper personne, et qui cherche seulement à préserver sa nation des tromperies ministérielles étrangères. Que d'habiles négocians le mettent au fait du commerce ; que leurs comptoirs soient de préférence le lieu d'études. Ce sont des financiers qui doivent l'entretenir des revenus de l'état. Des magistrats, et mieux encore les tribunaux, où il ira se mêler au peuple, l'instruiront de la manière dont la justice est rendue. Si le Dauphin est accoutumé à bien concevoir, et à ne parler qu'à propos, son Mentor le formera facilement à l'éloquence, non point par les vains préceptes de la rhétorique, mais par la lecture des ouvrages bien écrits, par les discours qu'il lui fera composer, par ceux qu'il le mettra dans le cas de prononcer à l'improviste, et jamais sur des sujets oiseux ; il le formera surtout en lui faisant entendre fréquemment les représentans d'un peuple libre, parce que c'est parmi eux qu'il trouvera des modèles d'une éloquence mâle, et qu'il apprendra à être nerveux et concis : c'est encore à l'assemblée nationale, bien mieux que sur les bancs de l'école, que notre élève étudiera la logique, et que des argumens serrés et conséquens, dans des discussions de la dernière importance, acheveront de lui donner un esprit juste, sans en faire un raisonneur subtil. Il sera digne alors d'étudier la Constitution, et les loix de l'Empire : que ce pacte immortel entre un grand peuple et son roi, soit l'objet de

ses réflexions; qu'en le méditant continuellement, il fasse serment d'y être fidèle.

Si les décrets imposent à l'héritier du trône l'obligation de ne point sortir du royaume, ils lui permettent d'en parcourir les divers départemens: c'est en voyageant, tantôt sans train, sans suite, en simple particulier; tantôt avec l'appareil qui annonce un Dauphin, en séjournant dans les villes et dans les campagnes, en comparant deux voyages faits dans les mêmes lieux avec les différences que nous venons d'établir, qu'il pourra juger du sort des citoyens de toute la France, de leur dégré d'opulence ou de misère; de l'état dans lequel sont entretenus les villes frontières, les ports, les côtes; de la conduite que tiennent tous les dépositaires de l'autorité, confiée au pouvoir exécutif; qu'il s'assurera si la justice est partout répartie également, et selon l'intention de la loi; si l'agriculture est en honneur, et si la terre répond aux soins de l'homme; si les bestiaux, si les animaux domestiques, annoncent l'abondance; si le commerce est florissant; si les manufactures, les mines, les arsénaux etc. etc. sont ordonnés et administrés convenablement. Il apprendra dans ces voyages à respecter et à aimer le peuple qui le reconnoîtra quelque jour pour son chef; il recevra d'utiles leçons qui lui mériteront la confiance et l'amour des citoyens, au bonheur desquels il doit se consacrer.

Alors, plus libre que tous les rois de la terre, c'est-à-dire, aussi libre qu'un citoyen qui n'a que la loi au-dessus de lui, plus capable cent fois de regner que la plupart de ceux qui disent encore *mon peuple*, *mes sujets*, grand par ses vertus, homme, citoyen, digne d'être le roi des Français, il attendra patiemm ent que la nature mar-

que l'instant qui doit le faire monter sur un trône dont il connoîtra bien tous les degrés, qui doit déposer sur sa tête une couronne dont il sentira tout le poids ; et s'il jouit un jour du bonheur de se voir renaître, il pourra diriger lui-même l'éducation de ses enfans.

J'ai payé mon tribut à ma patrie ; il est bien foible, mais la divinité même se contente de la pureté des intentions. Heureux, si j'avois au moins fourni des textes qu'une main plus savante prît le soin de développer ! Mon cœur dictoit, j'ai laissé aller ma plume ; ella a tracé en grande partie ce que j'ai fait ou desiré faire pour mes enfans : le reste est une simple application des principes qui m'ont dirigé, à l'éducation du Dauphin. Peut-être, dans cette simple esquisse, n'ai-je fait qu'un beau rêve ; peut-être le Mentor, pour prix de ses soins, ne formeroit-il qu'un ingrat. . . Loin de nous l'idée que le prince le mieux élevé en apparence, puisse cacher, sous la figure de Titus, le cœur d'un Néron !

De l'Imprimerie du Journal des Clubs, rue Bourbon-Villeneuve, n°. 19.